



Nouvelle législature: vos repères énergie

*Comprendre les rôles,
anticiper les décisions,
trouver le bon interlocuteur.*



Bienvenue dans cette nouvelle législature

Vous commencez une nouvelle législature avec de nombreux dossiers à porter, à prioriser et à faire avancer. Parmi eux, les questions d'énergie prendront une place importante: bâtiments communaux, éclairage public et sportif, mobilité électrique, production locale, réseau ou encore maîtrise des consommations.

Ces sujets peuvent sembler techniques. Ils touchent pourtant à des décisions très concrètes pour votre Commune, votre budget, votre territoire et votre population.

Ce guide vous donne les principaux repères pour comprendre les rôles, anticiper les dossiers qui nécessitent une coordination et trouver rapidement le bon interlocuteur. Il ne vise pas à tout traiter en détail, mais à vous aider à poser les bonnes questions au bon moment.

Sommaire

1. Bien démarrer votre législature	4
2. Romande Energie et votre Commune : clarifier les rôles	6
3. Les dossiers à anticiper	8
4. Repères sur les domaines d'expertise de Romande Energie	10
5. Vos ressources utiles	12
6. Le bon contact selon votre besoin	14
Petit lexique	16

1

Bien démarrer votre législature

Les sujets énergétiques deviennent rapidement concrets : un bâtiment à rénover, une route à ouvrir, une borne à raccorder, une facture à comprendre ou un quartier à planifier. Cinq questions permettent de repérer les dossiers qui méritent une attention particulière.



L'essentiel en trois repères

- Votre Commune définit ses priorités et pilote ses projets.
- Romande Energie intervient comme gestionnaire de réseau dans sa zone de desserte et peut aussi proposer des prestations dans des domaines ouverts à la concurrence.
- Un interlocuteur Collectivités vous aide à identifier le bon point d'entrée.

Questions utiles

Quels projets peuvent modifier nos besoins en électricité?

Quelques exemples concrets

Transformations de bâtiments, nouveaux quartiers, zones d'activités, pompes à chaleur, bornes de recharge et installations solaires.

Où pouvons-nous réduire nos consommations?

Bâtiments communaux, éclairage public et sportif, équipements techniques et suivi des données.

Comment préparer la production locale?

Toitures communales, projets de production, raccordement, injection et modèles collectifs.

Quelles décisions doivent être prises tôt?

Budgets, priorités de rénovation, aménagement du territoire et calendrier des travaux.

Comment identifier le bon interlocuteur?

Identifier le bon interlocuteur pour le réseau, le raccordement, une panne, une demande de données, des accès au portail, un accompagnement général ou des ressources d'information.



Vous ne savez pas par où commencer ?

Votre interlocuteur Collectivités vous aide à qualifier votre besoin et à identifier l'équipe compétente :
0800 250 000 ou communes@romande-energie.ch



2

Romande Energie et votre Commune : clarifier les rôles

Romande Energie intervient auprès des communes dans deux cadres qu'il est important de distinguer.



Note de transparence

Les domaines d'intervention présentés dans ce guide le sont à titre informatif. Ils ne constituent ni une obligation liée au rôle de GRD, ni une recommandation exclusive de prestataire. Chaque commune reste libre de choisir les partenaires qui répondent à ses besoins.

Gestionnaire de réseau de distribution (GRD)

Dans sa zone de desserte, le GRD raccorde les installations, achemine l'électricité, exploite le réseau, gère les compteurs et intervient en cas d'incident. Il assure aussi l'approvisionnement des clientes et clients au bénéfice du tarif régulé.

Activités ouvertes à la concurrence

Pour d'autres besoins, notamment le solaire, la chaleur, la mobilité, l'efficacité énergétique ou certains services techniques, la commune choisit librement ses prestataires selon ses règles et procédures.

Ce que le GRD assure dans sa zone de desserte

- Raccorder les consommatrices, les consommateurs et les installations de production situées dans sa zone de desserte.
- Assurer l'approvisionnement des clientes et clients au bénéfice du tarif régulé et l'acheminement de l'électricité via son réseau de distribution.
- Exploiter, entretenir et développer un réseau électrique sûr, performant et adapté à l'évolution des usages.
- Appliquer ses tarifs réseau régulés et publiés, soumis au contrôle de l'EiCom (Commission fédérale de l'électricité).
- Gérer le comptage, les relevés et le déploiement progressif des compteurs intelligents.
- Mettre en application le cadre technique et réglementaire permettant l'autoconsommation collective (CA, RCP & RCPv) et les communautés électriques locales (CEL), lorsque les conditions sont réunies.
- Reprendre l'électricité produite localement selon les obligations légales applicables.
- Rachater les mesures d'économie d'électricité selon les obligations légales applicables.
- Intervenir en cas de panne ou d'incident réseau avec une permanence dédiée 24 h/24.
- Prélever et reverser les redevances communales, cantonales et fédérales concernées via la facture d'électricité.

L'articulation avec votre Commune

Sujet	Rôle de la commune	Rôle du GRD
Aménagement du territoire	Assurer l'équipement des parcelles et anticiper les projets susceptibles d'avoir un effet sur le réseau.	Dimensionner et adapter le réseau en coordination avec la commune.
Planification énergétique	Définir ou actualiser la stratégie communale, par exemple au moyen du PECC, et prioriser les actions.	Mettre à disposition, lorsque cela est possible, des données agrégées utiles et apporter une coordination technique.
Bâtiments communaux	Améliorer l'efficacité énergétique du parc immobilier et assurer sa mise en conformité.	Assurer le raccordement et la fourniture d'électricité relevant du rôle de GRD.
Éclairage public et sportif	Piloter les décisions d'investissement, de modernisation et d'exploitation.	Fournir l'électricité nécessaire et assurer les prestations relevant du réseau électrique.
Mobilité électrique	Définir la politique communale de recharge publique, de flotte et d'emplacements.	Assurer le raccordement électrique des infrastructures de recharge selon les règles applicables.



3

Les dossiers énergie à anticiper

La législature 2026-2031 s'inscrit dans un contexte énergétique en pleine évolution : exigences accrues en matière d'efficacité, développement de la production locale, adaptation du réseau, sobriété ou sécurité d'approvisionnement.

Plusieurs thématiques rythmeront le mandat : entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie LVLEne au 1^{er} janvier 2027, adaptations de la législation fédérale, et la potentielle ouverture du marché dans le cadre des accords Suisse-UE.

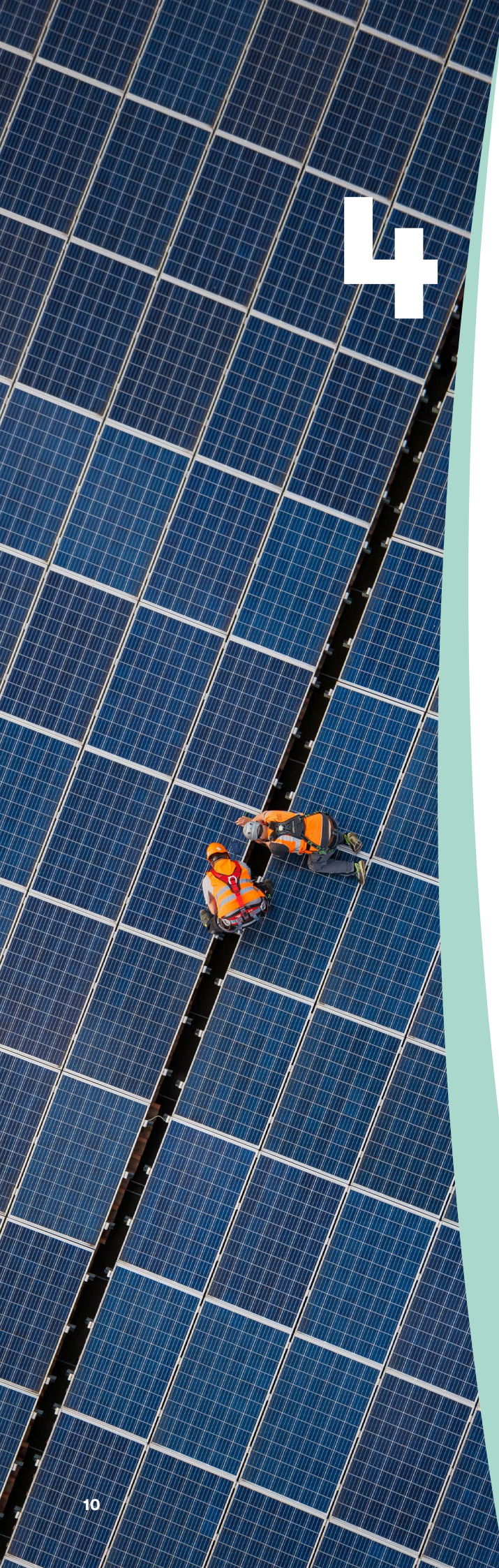
Une coordination suffisamment précoce facilite la préparation des projets et permet d'intégrer les contraintes, les délais et les besoins du réseau dans les décisions communales.

Sujet	Ce que votre commune peut traiter	Pourquoi l'anticiper
Planification énergétique	Définir ou actualiser la stratégie communale, par exemple PECC ou Cité de l'énergie, coordonner les démarches et prioriser les actions.	Relier les actions à une vision communale cohérente.
Réseau électrique	Prévoir les effets des nouveaux usages et des projets immobiliers : anticiper les besoins liés à la production renouvelable, aux pompes à chaleur, aux bornes de recharge et aux nouveaux quartiers.	Intégrer les contraintes et les délais du réseau.
Bâtiments communaux	Réduire les consommations, améliorer le confort, planifier les rénovations et respecter les exigences légales.	Agir sur les coûts, la performance et les exigences futures.
Éclairage public et sportif	Optimiser les consommations, améliorer la qualité de l'éclairage et planifier le renouvellement des infrastructures.	Concilier performance énergétique, sécurité, usages et maîtrise des coûts.
Production locale solaire	Identifier le potentiel solaire et d'autres ressources renouvelables, organiser l'autoconsommation ou les projets collectifs lorsque cela est pertinent.	Avancer avec un cadre clair.
Chaleur renouvelable	Étudier les alternatives aux énergies fossiles, dont les réseaux de chaleur, les pompes à chaleur ou la géothermie selon les ressources disponibles.	Préparer des choix de long terme.
Mobilité électrique	Planifier les bornes publiques, les flottes et les emplacements.	Intégrer la recharge aux infrastructures locales.
Données et suivi	Exploiter les consommations, les factures et les courbes de charge.	Objectiver les priorités et suivre les résultats.



À retenir

Les décisions relatives aux bâtiments, à l'aménagement du territoire, à la mobilité ou aux infrastructures peuvent avoir des effets énergétiques à long terme. Les anticiper facilite leur intégration dans les projets communaux.



4

Nos domaines d'expertise pour vous accompagner

En complément de son rôle régulé de GRD, Romande Energie réunit des expertises dans plusieurs domaines. Les exemples ci-contre sont présentés à titre informatif et ne limitent pas le libre choix de la commune.

Domaines d'activités	Exemples de sujets pour la commune
Électricité et fourniture	Informations sur l'approvisionnement, les offres d'électricité, les tarifs et les sites éligibles au marché libre.
Solaire et production décentralisée	Repères sur le photovoltaïque, l'autoconsommation collective, les communautés électriques locales, le stockage et la valorisation de productions locales.
Chaleur et froid	Chauffage à distance, solutions de chaleur renouvelable, froid et installations CVC.
Mobilité électrique	Infrastructures de recharge publiques, bâtiments communaux, flottes communales et besoins de raccordements.
Efficacité, conseil et rénovation	Conseil, réalisation et financement pour l'optimisation des bâtiments : audits énergétiques, chiffrage et réalisation des travaux, suivi de la performance énergétique selon les nouvelles exigences légales.
Infrastructures et services techniques	Éclairage public et sportif, mise en valeur du patrimoine, installations techniques, fibre optique, installations provisoires pour manifestations, facility management et alimentation de secours.
Réseau et raccordement	Portail de raccordement, coordination de chantiers, compteurs, facturation réseau, données de consommation et informations liées aux pannes.

5

Vos ressources utiles

Plusieurs ressources permettent de suivre l'actualité énergétique, d'approfondir un sujet ou d'effectuer certaines démarches.



Réalisation et financement

Selon la nature du projet, différents modèles peuvent être étudiés avec les équipes compétentes, notamment le contracting, le contrat de performance énergétique ou le leasing. Un échange préalable permet d'identifier les options adaptées au projet.

Un accès unique à l'ensemble des ressources destinées aux communes

Les enjeux énergétiques, les évolutions réglementaires et les ressources destinées aux communes évoluent toutefois régulièrement. Afin de vous garantir un accès aux informations les plus récentes, Romande Energie met à votre disposition une page dédiée, mise à jour tout au long de l'année.



En scannant le QR code ci-dessus :

Vous y retrouverez notamment :

- le dossier d'accueil en format numérique ;
- la newsletter collectivités ;
- la page destinée aux communes ;
- le blog Romande Energie ;
- l'accès à votre Espace Pro

6

Le bon contact selon votre besoin

Si votre besoin est déjà identifié, utilisez directement le point d'entrée correspondant. Dans le doute, votre interlocuteur Collectivités vous orientera.



Votre interlocuteur dédié pour les collectivités

Gregorio BONADIO
Key Account Manager -
Collectivités

0800 250 000

communes@romande-energie.ch

Votre besoin	Premier réflexe	Point d'entrée
Une panne ou une coupure réseau	Consulter les informations de panne ou appeler le service dédié.	infos-pannes.romande-energie.ch 0848 802 555
Un raccordement, un compteur, un chantier ou une facture réseau	Contactez le Front Office réseau.	raccordement@romande-energie.ch romande-energie.ch/raccordement 021 802 94 30
Une question générale concernant la commune	Contactez votre interlocuteur Collectivités.	communes@romande-energie.ch 0800 250 000
Des actualités, des articles ou des événements	Consulter la page Communes et les ressources associées.	romande-energie.ch/communes

Une rencontre pour lancer la législation

Une rencontre peut permettre de :

- Présenter le fonctionnement de Romande Energie et le rôle du GRD ;
- Faire un état des lieux de la situation énergétique de votre Commune ;
- Identifier les sujets prioritaires de la législation en lien avec l'énergie ;
- Vous orienter vers les ressources et les interlocutrices et interlocuteurs pertinents, internes ou externes.

Prendre RDV



Pour prendre RDV : <https://bookings.cloud.microsoft/book/RDVRomandeEnergieCommune>

Petit lexique

Quelques termes reviennent régulièrement dans les dossiers énergétiques. Les clarifier permet de disposer de repères communs.

GRD	Gestionnaire de réseau de distribution. Il exploite le réseau électrique dans une zone donnée.
Tarif régulé	Tarif appliqué aux clientes et clients qui ne sont pas sur le marché libre.
CA	Communauté d'autoconsommation : modèle permettant de consommer localement une production partagée, selon les règles applicables.
RCP	Regroupement dans le cadre de la consommation propre. Il permet de consommer localement une production partagée.
RCPv	RCP dit « virtuel » : forme de regroupement utilisant l'infrastructure de mesure existante selon le cadre applicable.
CEL	Communauté électrique locale. Elle permet un partage d'électricité à l'échelle locale selon un cadre défini.
Courbe de charge	Donnée indiquant comment la consommation varie dans le temps tous les quarts d'heure.
PECC	Plan énergie et climat communal : outil permettant à une commune de structurer et de prioriser ses actions énergétiques et climatiques.

Qu'avez-vous pensé de ce contenu ?

**Votre avis
est précieux !**



Nous espérons que ces explications vous aideront à mieux comprendre les rôles, anticiper les décisions, trouver le bon interlocuteur. Votre avis nous aide à améliorer nos contenus et à les rendre toujours plus utiles. Ainsi, nous vous invitons à nous faire part de vos impressions et suggestions en prenant **moins de deux minutes** pour répondre à notre enquête. Votre participation nous permettra d'améliorer continuellement nos efforts.

Scannez-moi
ou cliquez-moi



Donnez votre avis !

Un partenaire présent au quotidien sur le territoire

Chaque jour, Romande Energie accompagne les communes vaudoises à travers ses activités liées au réseau, à l'éclairage public, à la production d'énergie renouvelable et aux infrastructures énergétiques.



Quelques chiffres illustrent
cette présence sur le terrain.

40'000 points lumineux sous gestion

L'éclairage public constitue un élément essentiel de la qualité de vie, de la sécurité et de l'attractivité des espaces publics. Aujourd'hui, Romande Energie assure la gestion de plus de 40'000 points lumineux pour les communes.

66 MWc de puissance solaire installée

À travers 177 installations photovoltaïques réalisées en contracting dans les communes vaudoises, Romande Energie exploite une puissance cumulée de 66 MWc.

Cette production représente l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'environ 44'000 foyers.

8'561 points de comptage pour les collectivités

Les collectivités représentent aujourd'hui 8'561 points de comptage au sein de la zone desservie par Romande Energie, soit en moyenne 29 abonnements par commune.

Ces points de comptage concernent notamment les bâtiments administratifs, écoles, infrastructures sportives, installations techniques, éclairages publics et autres équipements communaux.

Les communautés électriques locales prennent leur essor

En septembre 2026, 688 points de comptage, soit près de 8 % des points de comptage des collectivités, étaient déjà liés à des communautés électriques locales (CEL).

Cette évolution illustre l'intérêt croissant des communes pour les nouveaux modèles de partage local de l'énergie.

Plus de 40 réseaux de chauffage à distance en exploitation

Romande Energie exploite aujourd'hui plus de 40 réseaux de chauffage à distance (CAD), contribuant au développement de solutions énergétiques locales et à la décarbonation progressive des territoires.



Qui sommes-nous ?

Romande Energie est un énergéticien multiservices et l'un des principaux acteurs de l'énergie en Suisse romande. Le Groupe produit, distribue et fournit de l'énergie, tout en accompagnant les particuliers, les entreprises et les collectivités dans leur transition énergétique.

Pour répondre aux besoins croissants du territoire, Romande Energie investit dans le développement d'énergies renouvelables locales, notamment l'hydraulique, le solaire et l'éolien, ainsi que dans l'entretien et le renforcement d'un réseau électrique sûr et performant.

Aux côtés des communes, le Groupe met également à disposition son expertise dans de nombreux domaines liés à l'énergie, aux bâtiments, aux infrastructures et à la mobilité, avec l'ambition de contribuer à une Suisse romande toujours plus durable.



Pour toute question générale
ou pour être orienté vers le bon point d'entrée :
communes@romande-energie.ch
0800 250 000